



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA
GOUVERNANCE LOCALE

DOSSIER DE PRESELECTION
PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Objet du marché : Recrutement d'un cabinet pour assurer le renforcement des
capacités des Inspecteurs sur "les techniques de collecte et d'analyse des
données d'audit"

Référence : *PI - DAF 82391*

Référence : *Activité n° A252 du PA 2023*

Autorité contractante : *Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance
Locale*

Source de financement : *Coopération Suisse*

Gestion : *2023*

Accord de prêt : *7F-09511.02 du 08/04/2020*

AOUT 2023

Table des matières

I-	NOTE EXPLICATIVE.....	3
II-	AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI).....	4
III-	LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET.....	10

I- NOTE EXPLICATIVE

Les demandes de cotation pour les prestations intellectuelles pour la sélection des cabinets/firmes sont exclusivement conduites selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SFQC).

A cet effet, la personne responsable des marchés publics (PRMP) ou le responsable de la structure habilitée lance un avis à manifestation d'intérêt (AMI). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, le candidat qui présente le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission, est retenu et invité à soumettre ses propositions technique et financière, aux fins de négociations.

En ce qui concerne le contrat, s'inspirer des modèles de contrats au temps passé et à rémunération forfaitaire contenus dans la demande de propositions de la DRP-PI.

II- AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

DC/AMI N°10 /MDGL/PRMP/SP-PRMP du 25/08/2023

Objet : Recrutement d'un cabinet pour assurer le renforcement des capacités des Inspecteurs sur "les techniques de collecte et d'analyse des données d'audit"

Référence de la demande de cotation : PI_DAF_82394

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 13 avril 2023.
2. Le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) a obtenu des fonds de la part de la Coopération Suisse à travers le Programme FADeC 2, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au renforcement des capacités des Inspecteurs sur "les techniques de collecte et d'analyse des données d'audit".
3. La présente mission de prestation consistera essentiellement à renforcer les capacités des inspecteurs sur :
 - l'appropriation des stratégies d'identification de l'environnement des informations et données nécessaires à la mission ;
 - la connaissance des techniques de test de fiabilité des données et informations de la mission ;
 - la catégorisation des informations et données selon leur importance, leur utilité ou leur exploitabilité etc. ;
 - l'utilisation des outils modernes de collecte, d'évaluation et d'interprétation des données et informations ;
 - l'utilisation des atouts individuels des auditeurs à pouvoir exploiter intelligemment les données et informations collectées ;
4. Le délai de réalisation de la mission est de trois (03) jours et ne saurait excéder (01) semaine.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du

cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection
7. Les candidats sont invités à présenter leurs propositions techniques et financières. La sélection sera faite selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SFQC).
8. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (3) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de cinq jours (5) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

La sélection sur la liste tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère ¹	Sous critères d'évaluation et note ²	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
<p>Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations :</p> <p>Etre spécialisé dans le renforcement des capacités des cadres de l'administration publique en général et des contrôleurs et ou auditeurs du secteur public en particulier</p>	[10 points]	Etre spécialisé dans le renforcement des capacités des cadres de l'administration publique en générale et des contrôleurs et ou auditeurs du secteur public en particulier.	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts

¹ Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.

² Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1; Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	[25 points]	Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires à la présente mission relative au renforcement de capacité des cadres de l'administration publique ou privée	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées (copies simples)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	Anciens cabinets/bureaux d'études		
	[50 points : 25 points par mission]	Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires à la présente mission relative au renforcement de capacité des cadres de l'administration publique ou privée dans le domaine des investigations ou Audits	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution + appuyées (copies simples)
	Cabinet/Bureau d'étude naissante qui a moins de trois ans		
	[50 points]	<p>Chef de mission</p> <p>Avoir un diplôme BAC+5 au moins en audit, management et finance ou tout autre diplôme équivalent disposant d'au moins plus de dix (10) ans d'expériences : 20 points</p> <p>Avoir une très bonne connaissance des organes de contrôle de l'ordre administratif</p> <p>Avoir conduit ou participé au moins à deux (02) missions de renforcement de capacité des cadres des organes de contrôle dans le domaine des audits ou investigations</p>	Copies légalisées du diplôme- CV et des attestations de bonne fin d'exécution des missions
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05 points]	<p>Présentation situation géographique claire : 2.5 points</p> <p>Présentation d'un organigramme : 2.5 points</p>	Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	<p>Chef de mission :</p> <p>Chef de mission spécialisé en renforcement des</p>	Liste du personnel et copie simple des diplômes +CV

<p>- Chef de mission</p> <p>- deux formateurs associés</p>		<p>capacités des missions d'audit.</p> <p>Avoir un BAC+5 en audit, management et finance ou tout autre diplôme équivalent avec au moins plus de cinq (05) ans d'expériences</p> <p>Avoir une très bonne connaissance des organes de contrôle de l'ordre administratif ; y avoir travaillé comme cadre ou manager serait un atout préférable (CV- diplôme) : 6 points</p> <p>-Formateur associé (01) : spécialisé en audit et finance</p> <p>Avoir un BAC+5 en audit, management et finance ou tout autre diplôme équivalent avec au moins cinq (5) ans d'expériences ; Avoir travaillé comme auditeur ou de préférence avoir dirigé un organe de contrôle ; (CV- diplôme) : 2 points</p> <p>Formateur associé (2) : expert en analyse des données : Avoir un diplôme universitaire équivalent à BAC+5 au moins en statistiques ou économétrie ou tout autre domaine équivalent ; disposer d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en analyse des données appliquées au contrôle ; (CV- diplôme) : 2 points</p>	
<p>TOTAL</p>	<p>[100]</p>		

La note minimale requise pour être sélectionné est de soixante-dix (70) points.
En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé

plus de missions spécifiques sera privilégié.

10-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjéhoun en face de la présidence, 4^{ème} étage du bâtiment abritant le MDGL: 01 BP : 2021 Cotonou Tel. (+229) 21 30 40 30 / 21 30 52 99, à compter du 25/08/2023.

11-Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjéhoun en face de la présidence, 4^{ème} étage du bâtiment abritant le MDGL au plus tard le 10/09/2023 à 10 H 00mn. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : Salle de Conference du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjéhoun en face de la présidence, 1^{er} étage du bâtiment abritant le MDGL

12.Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le 25/08/2023



Abdel Smail I. A. K. SALIFOU
Personne Responsable des Marchés Publics

III- LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme *[copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]* ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)